

5ème Rapide des Moulins
LTPG St Pryvé-Olivet

Dimanche 02 juin 2019

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisateur: Le club d'échecs de La Tour Prends Garde St Pryvé-Olivet représenté par son président : Benoit Richard-Foussier

Article 2 : Règles du jeu, appariements

La partie doit se jouer conformément aux règles du jeu de la FIDE

Les appariements se feront au système suisse intégral sans protections,

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. entrées en application le 1^{er} juillet 2014 (Congrès de Tallinn 2013).

Assistés par ordinateur (programme PAPI homologué par la FFE) forts-faibles, aucune protection de clubs, de famille ou de parties. Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

Le tournoi se déroule en 7 rondes à la cadence de 15 minutes + 5 secondes/coups.

Le tournoi est homologué FIDE ;

Article 4 : Dates et Horaires :

Clôture des inscriptions :

Dimanche 02 juin à 9h30 ;

1^{ère} ronde : 10h

Remise des prix à 18h

Article 5 : Droits d'inscriptions, répartition des prix:

Adultes: 12 € Jeunes : 6€ et féminines : 10€

Répartition des prix: Voir annexe 1

L'affichage de la liste des prix se fera avant la 4^e ronde. Les prix sont non cumulables

Les prix généraux sont répartis à la place.

Les prix par catégories Elo seront attribués selon le classement. Les joueurs non classés se verront attribuer leur performance Elo dans le tournoi pour intégrer une catégorie.

Article 6 : Départage des ex aequo :

Performance

Article 7 : Divers

Avant la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et le choix de leur couleur;

Il est formellement interdit d'apporter des téléphones mobiles et autres moyens électroniques de communication non autorisés par l'arbitre dans l'espace de jeu. Si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu pendant la partie, le joueur en question perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre.

Après la partie: le gagnant ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle, donnera le résultat à la table de contrôle tandis que l'autre joueur range le jeu. Tout joueur ayant terminé sa partie devient un spectateur.

Blitz et analyses sont interdits dans la salle du tournoi.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié. Un joueur ayant fait deux forfaits sera exclu du tournoi.

Article 8 : Arbitrage ;

Arbitres : M Bernardin Thierry : Arbitre Fédéral Open 2